

# Salles multisports

## Le Languedoc-Roussillon, une des régions les moins équipées en gymnases

Le Languedoc-Roussillon dispose de 472 salles multisports, dits gymnases, pour la pratique de nombreuses activités. Malgré la présence de grands clubs sportifs, le Languedoc-Roussillon figure parmi les régions de France métropolitaine hors Île-de-France les moins bien équipées en gymnases au vu de sa population résidente. Son taux d'équipement de 1,7 pour 10 000 habitants est largement inférieur à celui de province (2,9). Ce moindre niveau d'équipement au regard du nombre d'habitants concerne l'ensemble du territoire et plus particulièrement les zones en pleine expansion démographique, comme les territoires entre Montpellier et Nîmes, autour de Béziers et à l'est de l'axe Nîmes-Alès. Néanmoins, la quasi-totalité des Languedociens accèdent en moins de 15 minutes à cet équipement sportif.

Avec 1,7 salle multisports pour 10 000 habitants, le Languedoc-Roussillon est l'une des régions métropolitaines hors Île-de-France les moins bien dotées pour cet équipement sportif. La moyenne de province se situe à 2,9 (figure 1). Seules la Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont des taux également inférieurs à 2 gymnases pour 10 000 habitants. Ce moindre niveau d'équipement pourrait en partie se compenser par des pratiques plus développées de sport en extérieur ou de nature en raison du climat plus favorable. A contrario, les régions Pays-de-la-Loire et Bretagne sont dotées de près de 4 salles multisports pour 10 000 habitants. Si ce type de salles permet la pratique de différents sports en un même lieu, leurs utilisateurs sont aussi multiples, clubs, associations, et sont indispensables pour la pratique sportive en milieu scolaire. Cette moindre dotation pose alors des questions d'accès mais aussi de saturation de créneaux.

### Moindre dotation en gymnases dans l'Hérault

Dans la majorité des bassins de vie de la région, le nombre de gymnases rapporté à la population est inférieur à la moyenne de province (figure 2). Leurs habitants ont ainsi moins d'opportunités d'accès à ces installations qui permettent la pratique de différents sports parmi lesquels le basketball, le hand-

ball, le volley-ball ou le badminton. Dans l'Hérault, département le plus peuplé et à la croissance de population la plus forte, le taux d'équipement est le plus faible des départements de la région : 1,5 gymnase pour 10 000 habitants. Seuls les territoires montagneux et ruraux présentent une offre de même ordre que la province. Le taux d'équipement est de 2,6 en Lozère en raison de la faible densité de population et de 2,4 dans les Pyrénées-Orientales grâce à un nombre important d'installations (109 gymnases).

### Une bonne accessibilité dans l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales

Malgré le moindre niveau d'équipements, la présence de gymnases dans quatre communes sur cinq de plus de 3 000 habitants permet à 95 % des Languedociens d'être à moins de 15 minutes en voiture d'un gymnase (méthodologie). L'implantation de salles multisports dans les grandes communes participe à cette accessibilité (figure 3). Parmi les villes de plus de 50 000 habitants, Montpellier compte 40 gymnases, Nîmes 31, Perpignan 29 et Béziers 11 et Narbonne 8.

Pour les Languedociens ne résidant pas dans une commune équipée, les Héraultais et les Pyrénéaliens mettent en moyenne moins de 10 minutes pour accéder à une

salle multisports, alors que les Lozériens en mettent près du double. Un tiers de ces derniers sont à plus de 15 minutes d'un gymnase. Dans l'Aude, nombre de petites

#### Contexte

Les salles multisports regroupent aussi bien le petit gymnase d'un village situé en zone rurale isolée, que l'immense complexe sportif d'une grande métropole urbaine. Appartenant aux collectivités territoriales, elles sont le lieu de pratique central des établissements scolaires et de clubs sportifs : elles accueillent les écoliers, collégiens et lycéens en journée, puis les pratiquants de clubs sur les créneaux de fin de journée. Ces salles connaissent des taux d'occupation importants.

En raison d'un coût de fabrication élevé, les projets sont majoritairement cofinancés (Conseil Départemental, Conseil Régional, Intercommunalité, CNDS, etc.). Suivant la capacité d'accueil, ces installations sont soumises à une réglementation particulière, et font l'objet d'un suivi de la part des services de l'État. De plus, les coûts d'entretien, de fonctionnement (chauffage par exemple) et de rénovation sont significatifs pour les collectivités. Ces dernières années, le bilan énergétique de l'installation est pris en compte dans une démarche de développement durable, en utilisant par exemple des matériaux et dispositifs spécifiques (panneaux solaires, minuterie pour l'électricité, etc.).

#### 1 Salles multisports - Chiffres clés

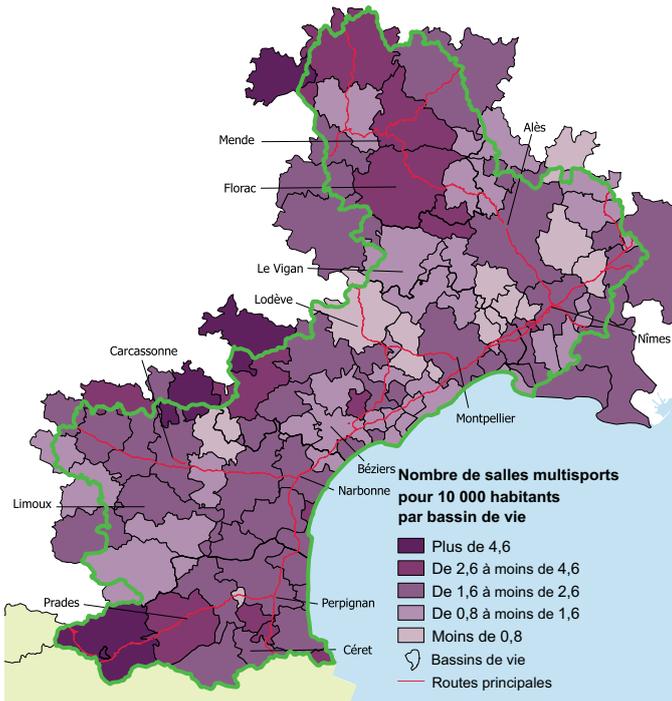
Unités : nombre, %, minutes

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France de province
Population	362 300	725 600	1 077 600	76 900	457 800	2 700 300	51 477 500
<b>Nombre de salles multisports</b>	<b>62</b>	<b>115</b>	<b>166</b>	<b>20</b>	<b>109</b>	<b>472</b>	<b>15 163</b>
<b>Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>1,7</b>	<b>2,9</b>
Nombre de communes équipées	32	50	72	10	51	215	6 528
en pourcentage	7,3	14,2	21,0	5,4	22,6	13,9	18,5
Population des communes équipées	202 900	452 700	826 300	32 700	334 700	1 849 400	37 178 900
en pourcentage	56,0	62,4	76,7	42,5	73,1	68,5	72,2
Part de population à plus de 15 minutes (en %)	10,8	7,6	1,2	35,7	2,7	5,4	2,4
Temps moyen d'accès pour les communes non équipées (en mn)	11,8	10,9	9,1	19,6	8,4	10,6	10,4

Champ : les salles multisports sont une sous-catégorie des salles de pratiques collectives.

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 distancier Metric - DRJSCS, Recensement des équipements sportifs (RES 2015)

**2 Taux d'équipement en salles multisports**



Sources : Insee, RP 2012, Distancier Metric - DRJSCS Recensement des équipements sportifs (RES Janvier 2015) - © Ign 2015 - Insee

communes non équipées sont à plus de 15 minutes d'un gymnase, notamment celles situées dans les Corbières. Cependant, en moyenne le temps d'accès sur le bassin de vie reste inférieur à 10 minutes grâce à l'implantation de gymnases dans les zones les plus peuplées, comme c'est le cas sur le bassin de vie de Lézignan-Corbières. En dépit d'une bonne accessibilité en temps, les bassins de vie des villes moyennes comme Béziers et Narbonne présentent des taux d'équipement moindres avec 1,1 gymnase pour 10 000 habitants pour le bassin de vie de Béziers où 11 gymnases sur les 13 sont installés à Béziers et 1,6 gymnase pour 10 000 habitants pour le bassin de vie de Narbonne.

**Des territoires confrontés à l'augmentation de population**

L'offre en salle multisports doit s'adapter à une croissance démographique particulièrement dynamique dans la région, notamment en milieu urbain : + 1,1 % d'augmentation annuelle moyenne entre 2007 et 2012 dans la région, contre + 0,5 % au niveau national. L'essor démographique de grandes communes a nécessité la construction de nouveaux gymnases pour prendre en compte ces besoins croissants.

Par exemple, sur l'agglomération de Montpellier, où la croissance démographique est soutenue, 3 gymnases ont été construits depuis 2010 pour répondre aux besoins des nouveaux habitants. Ainsi, avec ses 74 gym-

nases, l'agglomération a maintenu un taux d'équipement de 1,7 gymnase pour 10 000 habitants.

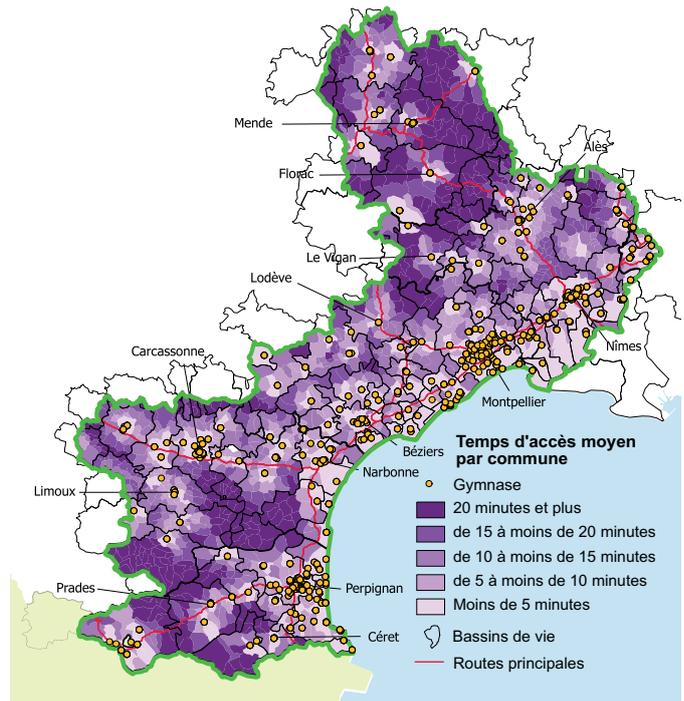
De même, dans les Pyrénées-Orientales, 12 nouveaux gymnases ont été construits depuis 2010, dont 5 dans l'agglomération de Perpignan qui a connu une augmentation de population de +1,0 % en moyenne chaque année entre 2007 et 2012. Son taux d'équipement est désormais de 2,2 gymnases pour 10 000 habitants.

Entre Nîmes et Montpellier au nord de l'autoroute, le bassin de vie de Sommières et de l'autre côté de Nîmes celui de Remoulins ont chacun un seul gymnase dans leur ville principale pour une population de près de 20 000 habitants. Face à une population en augmentation notable, avec respectivement + 1,9 % et + 2,1 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012, leur taux d'équipement est inférieur à la moyenne régionale avec 0,5 gymnase pour 10 000 habitants.

**Une demande future à prendre en compte**

Au cours des vingt prochaines années, si les comportements démographiques observés jusqu'en 2010 se prolongeaient, la région gagnerait en moyenne + 23 000 habitants par an, soit une augmentation annuelle de + 0,8 %. Pour maintenir le niveau d'équipement actuel en matière de salles multisports, il faudrait construire près de 4 gymnases par an dans la région d'ici 2030.

**3 Temps d'accès aux salles multisports en Languedoc-Roussillon**



Note : le temps d'accès pour les habitants d'une commune équipée est considéré par convention comme nul.

Sources : Insee, RP 2012, Distancier Metric - DRJSCS Recensement des équipements sportifs (RES Janvier 2015) - © Ign 2015 - Insee

Tous les territoires verraient leur population augmenter. En volume, les croissances de population seraient attendues dans les trois grandes aires urbaines de Montpellier, Perpignan et Nîmes. Les trois zones inter aires urbaines situées le long des axes de communication et du littoral connaîtraient les plus fortes hausses relatives. En 2015, ces zones présentent déjà de faibles niveaux d'équipement. En effet, les habitants des communes périphériques aux grandes agglomérations n'ont pas toujours de gymnase implanté sur leurs communes. C'est le cas par exemple des communes de Montferrier-sur-Lez, Saint-Aunès autour de Montpellier et Ouveillan et Saint-Nazaire-d'Aude autour de Narbonne.

**Le handball, plus fréquent dans la région**

Les trois sports les plus pratiqués dans les gymnases languedociens sont le basket-ball, le volley-ball et le handball.

Avec 28 000 licenciés dans la région, le handball est un sport très pratiqué par les Languedociens puisqu'il compte 104 licenciés pour 10 000 habitants contre 82 au niveau de la France de province. A contrario, le basket-ball est pratiqué par 10 900 licenciés soit 40 licenciés pour 10 000 habitants (83 en province) et le volley-ball 5 700 licenciés soit 21 licenciés pour 10 000 habitants pour 14 en France de province.